

NaIS / Form. 6 / Canton de Berne		Relevés consécutifs concept placettes témoins - canton BE	
Commune / lieu:	Sonceboz	Relevé consécutif No	4
Placette témoin No:	Est BE51	Date dernier relevé consécutif.:	07.04.2015
Personne compétente:	Markus Angehrn et pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	22.02.2019

1. Situation initiale

Un changement important peut-il être constaté sur la placette témoin depuis le dernier relevé? oui (nouveau relevé avec Form. 2 --> voir au verso)
 non (relevé consécutif traditionnel avec Form. 6)

2. Aspect

- Par rapport au dernier relevé, une modification est intervenue sur la surface, à savoir:
(faire esquisse au verso si localisable)

- Une coupe de bois a eu lieu en automne 2014
- 2ème inventaire intégrale de la placette. DHP pris en compte dès 16cm.
- Depuis le 2ème inventaire 2015, il faut relever plusieurs chablis bostrychés et renversés

- Les modifications ont une influence sur les buts poursuivis par la placette témoin, à savoir:

Les châblis dû au changement climatiques (éolien et augmentation de l'ensoleillement et de la chaleur) ont une influence sur la pérenité du peuplement actuel. Il faudra suivre l'évolution de rajeunissement
Le gibier à toujours influence sur le rajeunissement.

- La surface a été touchée par un événement naturel

Événements: coups de vents et chaleur Date répété de 2015 à 2019
Conséquences bostrychés, arbres renversés...

- Les alentours proches de la surface ont été touchés par un événement naturel

Événement: Date

- Conséquences

3. Mesures de routine effectuées

4. Remarques, constatations particulières

- prise de nouvelles photos (emplacement?)
- nouv. marquage des emplacem. photos rafraîchissement des emplacements photos
- nouveau marquage des limites
- autres mesures de routine Photos, toujours 6 emplacements. Différence entre avant et après la coupe
2 ème inventaire intégrale le 7.4.2015 suite à la coupe 2014, dès DHP 16 cm

5. Notice pour le prochain relevé consécutif et remarques

Les photos 2009, 2010, 2011, 2015 et 2019 sont disponibles en fichiers séparés

Une grosse partie du bois est resté au sol en travers, une petite partie sorti de la forêt notamment le long de la route cantonale

Contrôler les suites à la coupe de bois, la stabilité du peuplement, l'état sanitaire, le rajeunissement, herbe au sol,

et la décomposition du bois

La coupe de bois a été faite avec un protecteur sur la voie CFF, la route cantonale partiellement fermée. Froestier :arkus Anghern.

Lieu, date:

Sonvilier, le 9 juin 2020

Personne compétente:

Pierre-Yves Vuilleumier

